

L311-1 code de la consomation

Par vollodia, le 06/02/2014 à 23:01

bonsoir je souhaite savoir que si ont a signé un contrat qui stipule que l'ont a payer en 10 fois 83 euro a fin de nous accordé une facilité de paiement gratuit rentre t'il dans le cadre de l'article L311-1 petit 4 du code de la consommation [fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par moisse, le 07/02/2014 à 10:14

Bonjour,

C'est effectivement le cas puisque la durée dépasse 90 jours, si les 10 x 83 euros expriment 10 paiements mensuels.